

Annexe au préavis 03/2022 Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2021

Compte	Intitulé	Comptes	Budget	Différence	Explication
10.3170	Réceptions et manifestations	16 649.30	25 000.00	-8 350.70	Plusieurs manifestations n'ont pas pu avoir lieu, dont la réception des nouveaux habitants et citoyens, ainsi que la Nuit Rocanne, etc.
11.3011	Traitements	203'749.70	199'200.00	4'549.70	Une prime a été octroyée au secrétaire municipal par la Municipalité sortante.
11.3650	Aide et dons divers	3 860.00	40 000.00	-36 140.00	Pas de demande d'aide exceptionnelle de la part des entreprises ou de particuliers.
15.3653	Subventions aux sociétés locales	2 900.00	20 000.00	-17 100.00	Pas de nouvelle demande de subventions de la part des sociétés locales.
16.4066	Taxe de séjour encaissée	-68 647.00	-40 000.00	-28 647.00	Augmentation des nuitées à l'Hôtel des Bains de Lavey.
19.3180	Assistance informatique	8 465.25	2 000.00	6 465.25	Mise en place du nouveau système informatique Azure afin d'améliorer la sécurité informatique et l'autonomie par rapport au lieu de travail.
19.4801	Prélèvement à la réserve	-10 709.99	0.00	-10 709.99	Dissolution de la réserve informatique à la suite de la mise en place du nouveau système.
21.4062	Taxes sur les divertissements	-130 898.00	-150 000.00	19 102.00	Les Bains de Lavey SA ont encaissé moins d'entrées en raison des restrictions dues au Covid-19.
22.3183	Frais bancaires	13 029.92	2 500.00	10 529.92	Augmentation liée au taux d'intérêt négatif sur les avoirs.
22.3529	Alimentation du fonds de péréquation	404 727.00	484 000.00	-79 273.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Il est très difficile d'anticiper les montants à l'avance. Pour le budget la Municipalité se base sur les données transmises par le Canton.
22.3809	Attribution à la réserve - péréquation	50 000.00	0.00	50 000.00	Le retour péréquatif 2021 a donné lieu à une distribution plus généreuse du fonds de péréquation. Cela est en grande partie dû à la baisse des rentrées d'impôts et des rentrées relatives à la taxe sur les divertissements depuis 2020. Les acomptes futurs seront de ce fait basés sur ces deux dernières années. Dans l'espoir d'un retour à une situation normale pour les années à venir, il est important de prévoir une sous-estimation des acomptes facturés. Raison pour laquelle il est judicieux

					de constituer une réserve permettant de couvrir un écart possible. La Municipalité a décidé d'augmenter les provisions.
22.4222	Intérêts – Dividendes des titres	-41 410.00	-30 000.00	-11 410.00	Le rendement brut des actions Holdigaz est passé de Fr. 5.- à Fr. 6.- et celui des actions FMA de Fr. 18.- à Fr. 24.-.
22.4520	Retour du fonds de péréquation	-636 769.00	-479 200.00	-157 569.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Le retour du fonds de péréquation dépend de beaucoup d'inconnues en liens avec la situation financière des autres communes notamment. Toutefois, il se base également sur la situation des recettes relatives à chaque commune. Lavey-Morcles a connu une baisse de recettes en 2020, ce qui se traduit par un retour plus généreux de la part du fonds de péréquation.
22.4521	Péréquation décompte année précédente	-100 957.00	0.00	-100 957.00	Voir 22.4520
32.3189	Frais facturés par des tiers	109 646.55	140 000.00	-30 353.45	Les mandats ont été moins nombreux que ceux envisagés lors de l'établissement du budget. Au regard de ces économies, les recettes (ventes et subventions) sont également en baisse.
32.4355	Produit vente de bois	-16 312.50	-40 000.00	23 687.50	La quantité et la qualité du bois coupé ont été inférieures à ce qui était escompté lors de l'établissement du budget.
32.4516	Participations et subventions	-90 797.90	-100 000.00	9 202.10	Les subventions sont liées aux coupes (voir 32.3189).
32.4516.1	Subventions dangers avalanches	-3 705.00	-8 000.00	4 295.00	Le Canton a revu sa politique de subventionnement. En fonction des priorisations établies par le Canton, la commune de Lavey-Morcles ne touchera désormais que Fr. 2'400.- pour l'ensemble des actions entreprises. Le montant de Fr. 1'305.- supplémentaire concerne l'acquisition des données de base.
352.3141	Entretien du bâtiment	13 498.40	8 000.00	5 498.40	Remise en état des portes du garage. Réparation du boiler. Pose d'ampoules LED à l'extérieur.
352.3223	Intérêts dette à long terme	15 295.00	26 000.00	-10 705.00	Les conditions de l'emprunt auprès de la CPEV ont été renégociées (ancien taux 1.25%, nouveau taux 0.00%).
354.3141	Entretien du bâtiment	16 238.25	10 000.00	6 238.25	Remplacement de la colonne d'écoulement des WC à la suite d'un dégât d'eau. Installation d'un lavabo dans les WC du rez. Remplacement d'une hotte de ventilation dans un appartement.

43.3143	Signalisation routière	11 283.15	2 000.00	9 283.15	Achat d'un radar pédagogique. Pose de 2 miroirs au carrefour des Près-Râpets/Rue Centrale et remplacement d'un cédez le passage par un STOP.
43.3155	Entretien véhicule	7 178.90	3 000.00	4 178.90	Réparation des freins, achat de pneus et service du véhicule Toyota.
43.4361	Remboursement charges sociales	-7 688.02	0.00	-7 688.02	Encaissement d'indemnités de l'assurance maladie à la suite d'une incapacité de travail.
46.3321	Amortissement supplémentaire	950 000.00	0.00	950 000.00	Afin de préserver un juste équilibre entre l'état des liquidités et celui des réserves, la Municipalité a procédé à un amortissement du préavis PGEE/PDDE Borbeux. Les travaux étant terminés.
46.4811	Prélèvement au fonds de réserve	-950 000.00	0.00	-950 000.00	Prélèvement à la suite de l'amortissement supplémentaire compte 46.3321.
65.4814	Prélèvement au fonds de réserve	-36 332.15	0.00	-36 332.15	Ce montant comprend les frais de fonctionnement du SDIS des Fortifications et les frais d'amortissement de la caserne. Comme convenu, ils sont portés en diminution du fonds de réserve défense incendie qui se monte en fin d'année à Fr. 221'078.95.
72.3515	Participation communale aide sociale	312 908.00	399 030.00	-86 122.00	Les recettes conjoncturelles ont été moins favorables ce qui engendre une participation moins élevée.
81.3154	Achat de compteurs	5 266.48	2 000.00	3 266.48	Remplacement de compteurs d'eau défectueux et installation de compteurs dans les nouvelles constructions.
82.3162	Redevance – remb. Taxe usage du sol Usine	8 000.00	0.00	8 000.00	Les Services Industriels de Lausanne n'ont pas pu établir de décompte final pour l'année 2020. La Commune a donc reçu un décompte pour 2020 et 2021. Il en ressort une baisse des quantités facturées qui est liée au client "sécurité militaire" dont la facturation n'est plus effectuée par les SIL mais par les FMA. Les SIL procédaient à des paiements par acomptes pour un total de Fr. 8'000.- par année. Nous avons donc dû leur rembourser les montants perçus en trop.
82.4112	Redevance – Taxe usage du sol FMA	-51 654.10	-40 000.00	-11 654.10	Reprise de la facturation du client "sécurité militaire" (voir 82.3162).
82.4112.1	Redevance – Taxe usage du sol Usine	-4 224.80	-10 000.00	5 775.20	Total des redevances 2020 et 2021 (voir 82.3162).

Ce document fait partie intégrante du préavis.